

leur bonheur à venir ne dépend nullement, à mon sens, de quelques milliers de francs, plus ou moins, à partager un jour entre eux. Mais il faut que le second père que vous leur choisirez n'apporte pas une charge gratuite avec sa personne et que son aide morale, au contraire, vous soit d'un utile secours pour leur éducation et plus tard pour leur établissement.

— Voilà, dit la jeune femme, voilà justement le point où j'attendais votre avis. Me remarier, vingt personnes me l'ont conseillé, tandis que d'autres se récriaient, en invoquant le tort que je ferais à mes enfants. Cette considération se dressait devant mes yeux comme un remords anticipé. Vous savez si j'aime ma Louissette et mon Jean, mon roi !

— Vous pouvez, Madame, rassurer votre conscience : les exemples abondent de familles où la présence d'un second papa a été un véritable bonheur pour des orphelins. Mais, puisque vous m'avez fait l'honneur de me prendre pour confident, il faut aller jusqu'au bout ; vous me devez encore un aveu.

— Lequel ? répond-elle, surprise mais non troublée.

— Ce papa numéro deux est sans doute désigné, et si je suis bon devin, notre conversation n'a été qu'un préambule pour me demander conseil sur le choix que vous avez fait.

— Vous vous trompez complètement, monsieur le devin. Je n'aperçois pas, même de loin, le mortel en question.

— C'est bien étrange, permettez-moi de vous le dire. Ainsi, comme on dirait au Parlement, la discussion a roulé uniquement sur une question de principe, sans qu'il s'y mêlât aucune question de personne ?